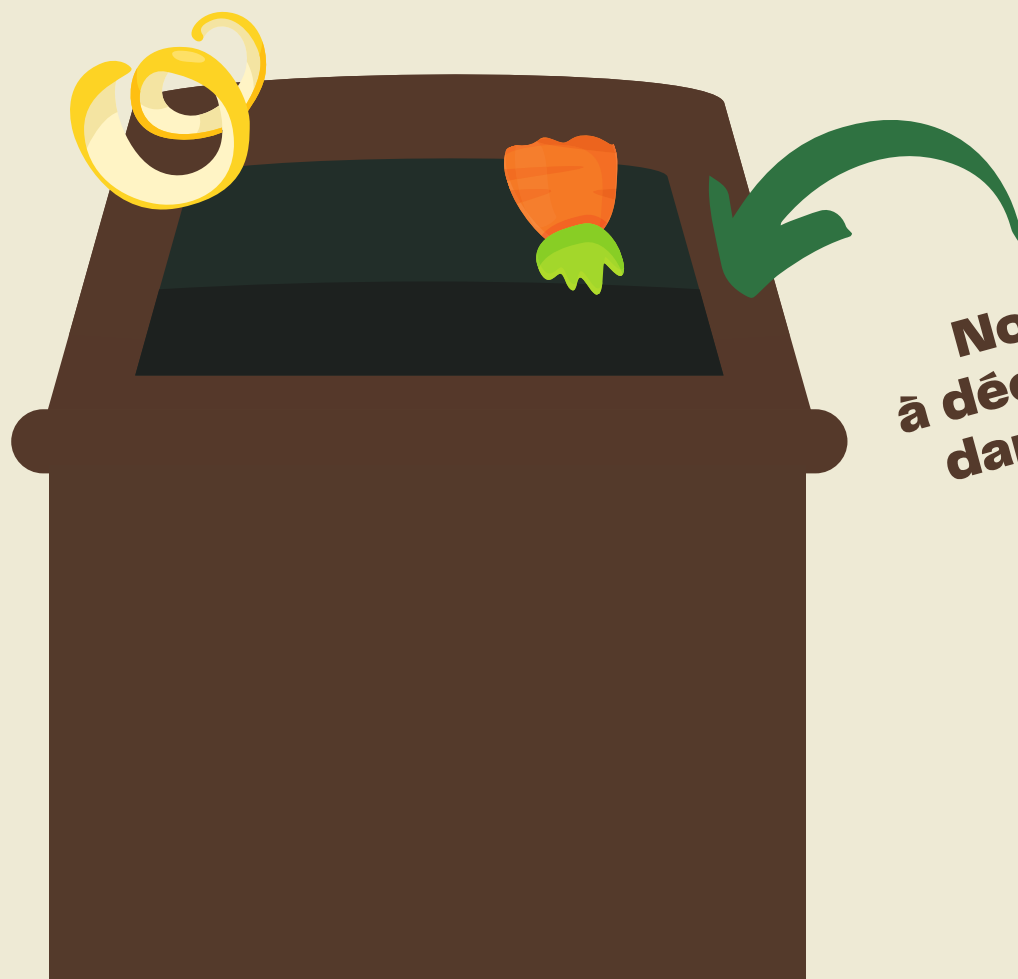




Je trie mes déchets alimentaires

Ils deviennent du compost !

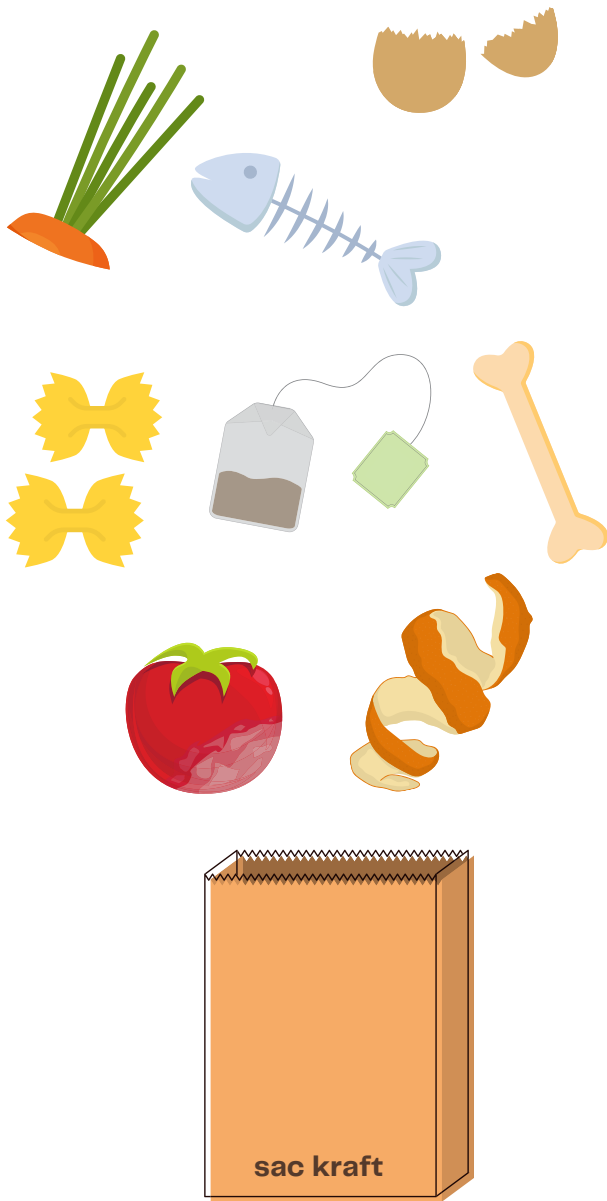
– MODE D'EMPLOI –



Nouvelles bornes
à déchets alimentaires
dans votre quartier !

Le tri des déchets alimentaires

pourquoi ?



Réduire les ordures ménagères

Les déchets alimentaires représentent 1/3 de notre poubelle. Avec cette collecte, ils ne sont plus incinérés mais compostés.

Fabriquer un compost de qualité

Vos déchets collectés servent à fabriquer du compost, utilisé par les agriculteurs de la région. Cela participe pleinement à la valorisation des déchets.

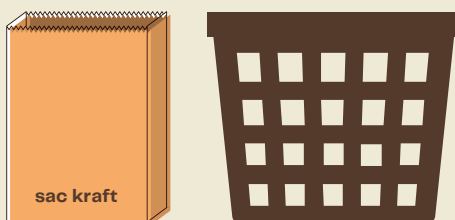
Nourrir les sols sur le long terme

Le compost améliore la fertilité des sols : il régénère les terres, les rend plus vivantes, retient l'eau dans le sol (moins d'arrosage) et contribue au développement des plantes.

comment ?

1

Je trie mes déchets alimentaires en utilisant le bio-seau fourni par ma collectivité ou mon propre contenant.



2

Je jette mes déchets alimentaires avec le sac kraft ou en vrac dans la borne dédiée située dans mon quartier.



3

Le bac situé dans la borne à déchets alimentaires est collecté et lavé 1 à 2 fois par semaine.



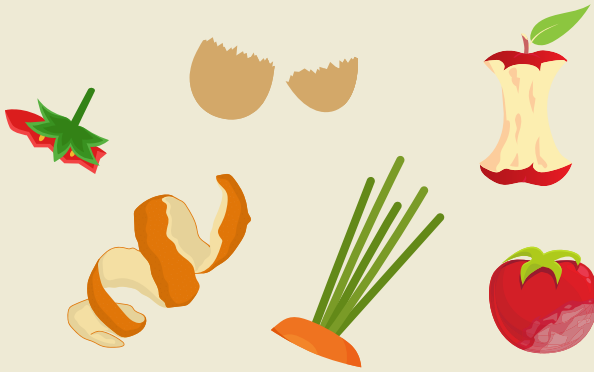
Quels déchets alimentaires

sont acceptés ?



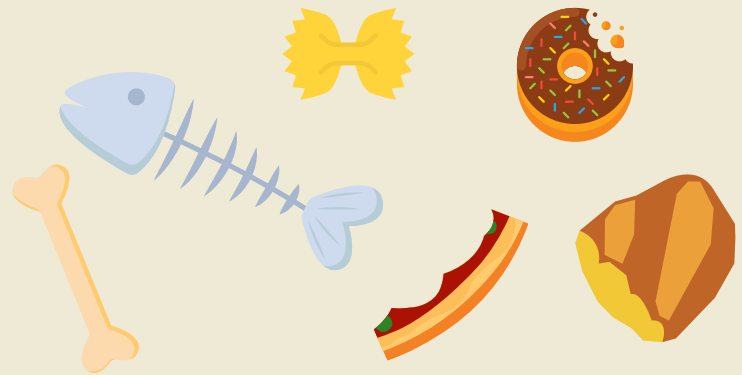
Je mets

dans la borne



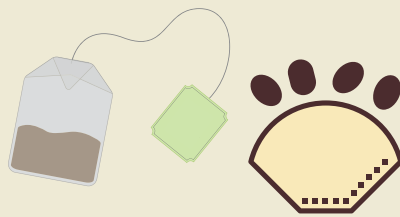
Déchets de préparation :

épluchures (dont agrumes, fruits à coque), fruits et légumes abimés, coquilles d'oeufs...



Restes de repas :

viande, poisson, fruits de mer, coquillages, pâtes, riz, pain, fromage, restes d'assiette...



Thés, café,
filtres en papier



Produits périmés
(sans emballage)



Je ne mets pas

dans la borne



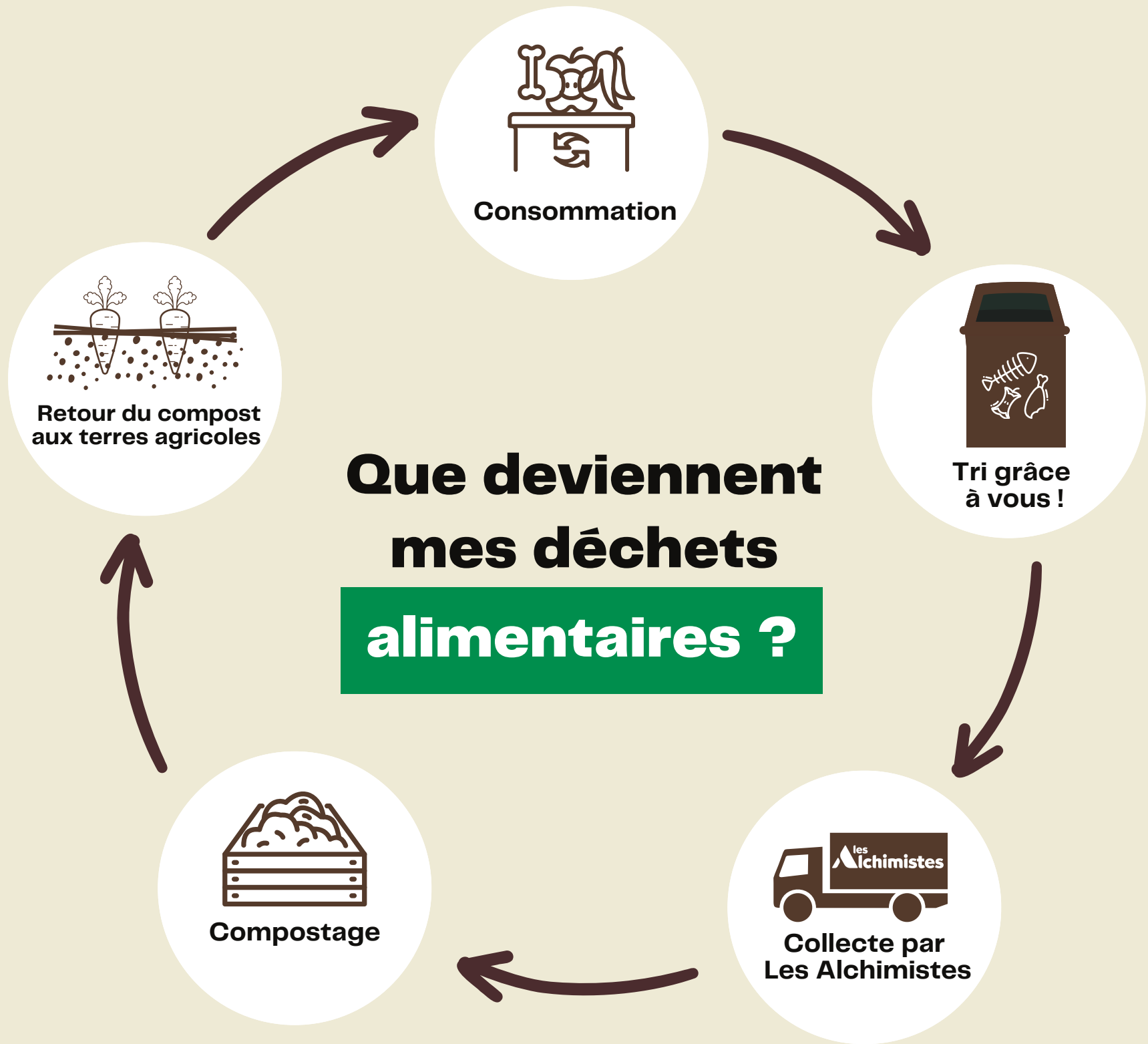
Pas de sac plastique,
même compostable !



Pas d'emballage,
ou d'aliments emballés



Astuce : je réutilise les sacs de légumes en papier kraft de mon commerçant pour la collecte des déchets alimentaires.



Trouver une borne près de **chez moi**



Pour récupérer gratuitement un kit de tri :

Communauté d'Agglomération
Villefranche Beaujolais Saône
115 rue Paul Bert,
69400 Villefranche-sur-Saône
Horaires : lundi 8h-12h / mercredi 8h-12h
et 13h30-17h / vendredi 13h30-17h

Des questions ?

Écrivez-nous : collecte.selective@agglo-villefranche.fr
Appelez-nous : 0 800 512 201 (gratuit)

Je flashe pour + d'infos
ou rdv sur www.agglo-villefranche.fr